

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

DESSINS DE DEMARE

BUREAUX : 48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS

ÉMILE CORRA



ÉMILE CORRA

Emile Corra est né à Châteaudun (Eure-et-Loir) le 11 juin 1848 ; son père, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, résidait dans cette ville depuis deux ans.

Il fallut de grands sacrifices au chef d'une aussi nombreuse famille pour donner à chaque enfant une instruction convenable.

Emile Corra pour sa part commença de solides études scientifiques qu'il alla terminer au lycée de Nantes auprès de son frère aîné qui s'était fixé dans cette ville.

Suivant son goût, il se destinait à la médecine et en avait commencé l'étude, lorsque des malheurs réitérés vinrent le contraindre à abandonner une carrière pour laquelle il a toujours conservé un grand attachement.

La faillite d'un banquier Châteaudunois avait en 1868 gravement compromis la modeste fortune de sa famille ; en 1869 son père et sa mère moururent à deux mois de distance l'un de l'autre ; enfin en 1870 les Allemands bombardèrent et brûlèrent complètement la maison qui lui restait comme unique ressource à Châteaudun.

A vingt-deux ans, il se trouvait donc orphelin, sans fortune, presque sans famille et sans aucun appui, une situation semblable était faite pour abattre un courage moins bien trempé que le sien.

Avec l'énergie qui a toujours distingué son caractère, il sut se raidir contre ces calamités, et déjà mûri par le malheur, il se mit au travail avec acharnement.

Exempté de tout service, pour cause de varices, il s'engagea volontairement en 1870 dans le régiment des francs-tireurs Mocquart, il fit partie avec ce corps de l'armée de Sedan et ensuite de l'armée de la Loire, et sut faire son devoir avec vaillance en diverses circonstances.

La guerre finie, il fut quelque temps employé dans l'administration, puis ensuite comptable dans deux grandes maisons de commerce.

Ces professions convenaient mal à sa nature ardente, il s'en affranchit en publiant en 1872, un livre intitulé : *Jours de colère*, recueil de poésies inspirées par le patriotisme et avec Louis Noir ; enfin, le *Progrès au village*, *Histoire des anciennes communes des cantons de Neuilly et de Courbevoie*, malheureusement demeurée inachevée.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

Ces ouvrages lui ouvrirent les portes de la grande presse parisienne. Chroniqueur judiciaire de *l'Événement*, dont il est le gérant depuis sept ans, et rédacteur en chef de la *Gazette de Neuilly*, dont il fut un des collaborateurs de la première heure, on voit qu'il a su se faire une place digne de son talent et de son caractère.

Nommé à vingt-sept ans conseiller municipal de Neuilly, ses concitoyens l'ont réélu successivement deux fois depuis, montrant combien ils sont satisfaits de la façon dont il remplit son mandat.

Lors de son entrée en 1875, il protesta courageusement, au risque de la plus injuste condamnation, contre les agissements du maire imposé qui devait être, l'année suivante, frappé de trois années de prison par la cour d'assises de la Seine, pour faux et concussions.

Au sein du conseil municipal de Neuilly, il a été le premier, et un moment le seul, qui ait demandé la suppression du traitement des instituteurs congréganistes et voté contre ce traitement; plusieurs fois, il y a fait sur des questions difficiles, et notamment sur le *retour du presbytère à la commune*, sur la *suppression des quêtes de charité*, sur l'*attribution des pompes funèbres aux municipalités*, des rapports remarquables; il a été récemment nommé membre de la commission des logements insalubres et délégué cantonal.

Mais tous ces travaux ont été bien loin d'absorber son activité.

Malgré les exigences du labeur quotidien, il s'est familiarisé avec l'œuvre immense d'Auguste Comte : la *Philosophie positive et la Politique positive* et avec celle de son successeur M. Pierre Lafitte dont il est le disciple assidu. Il a propagé, de son mieux, l'une et l'autre, dans des conférences, soit dans les loges maçonniques, soit dans les associations philotechniques, et, se conformant au précepte de son maître qui dit : La première science de l'homme, c'est l'homme, il s'est fait le disciple de Broca à la société d'anthropologie, il a étudié, seul, l'anatomie, la physiologie, la médecine, l'hygiène, et, depuis deux ans, il professe, gratuitement et publiquement, ces sciences à l'association philotechnique de Neuilly dont il est un des conférenciers habituels et au Cercle de *gymnastique rationnelle* des Ternes, qu'il a fondé, sous le patronage de MM. Paul Bert et de Hérédia, pour la formation d'un personnel enseignant éclairé.

Lors de la réception de M. Pasteur à l'Académie française, séance dans laquelle deux immortels cherchèrent à tomber le positivisme tout en reconnaissant modestement n'avoir pas compris un mot de cette doctrine, Emile Corra releva vertement et avec raison le langage profondément académique (c'est-à-dire aussi mortellement ennuyeux que dénué de sens) de MM. Renan et Pasteur. Nous détachons de cette vigoureuse réplique les quelques lignes ci-après :

« M. Pasteur ignore encore qu'un philosophe éminent autant que modeste, M. Pierre Lafitte, a assumé la glorieuse et noble tâche de succéder à Auguste Comte dans la direction du positivisme et que, depuis vingt-cinq années, non-seulement il a transmis à des disciples respectueux l'héritage du maître, mais encore il l'a enrichi, en construisant et enseignant : la *morale positive*, la *philosophie première*, dont la mort a interdit l'achèvement à Auguste Comte, et la *philosophie de l'histoire de l'humanité*, qu'il développe chaque hiver, tous les dimanches, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Secondant M. Pierre Lafitte, toute une cohorte d'hommes du plus grand mérite, le docteur Robinet, le docteur Audiffrent, M. Fabien Magnin, digne prolétaire qu'Auguste Comte lui-même représentait comme le type de l'homme d'Etat, ont rendu au positivisme des services moins appréciés de la masse que ceux de M. Littré, mais autrement réels, et dont M. Pasteur ne tient encore aucun compte.

Tout ceci démontre qu'il ne suffit pas de s'affubler d'un habit d'académicien pour juger le positivisme.

LES HOMMES D'AUJOURD'HUI

Accoutumé à envisager les événements et les êtres au travers de l'orifice de son microscope, M. Pasteur n'a pas aperçu l'immense développement de cette doctrine, qui continue dans notre siècle l'école encyclopédique du dix-huitième ; spécialiste, il manque de l'envergure nécessaire pour l'embrasser, et il est resté dans l'appréciation de cette vaste synthèse bien au-dessous du renom mérité qu'il s'est acquis dans ses autres travaux.

Un tel phénomène n'est point surprenant, et le positivisme, auquel M. Pasteur refuse pourtant le don de prévision, a depuis longtemps pressenti qu'il ne devait attendre aucune sympathie d'esprits tels que celui du nouvel académicien. »

Aux élections du mois d'août 1881, Emile Corra se présenta comme candidat dans le canton de Courbevoie et signa le programme suivant :

Suppression du Sénat. — Renouvellement par tiers de la Chambre. — Nomination d'une Chambre spéciale pour la révision ultérieure de la Constitution. — Rétablissement du scrutin de liste. — Suppression du budget des cultes ; dénonciation du concordat. — Obligation du service militaire pour les prêtres. — Retour à l'Etat des biens de main-morte. — Application aux congrégations des lois existantes qui exigent leur dissolution. — Attribution des pompes funèbres aux municipalités. — Laïcité, gratuité, obligation de l'enseignement. — Etablissement des programmes scientifiques, républicains et professionnels pour les deux sexes. — Affranchissement administratif de la commune et du département. — Election par les conseillers municipaux de tous les maires. — Rétribution de toutes les fonctions électives. — Réduction des fonctions de préfet et de sous-préfet à l'intérêt gouvernemental. — Séparation du Conseil général et du Conseil municipal de Paris. — Augmentation de la représentation de la banlieue au Conseil général de la Seine. — Liberté d'écrire, de se réunir et de s'associer. — Election de la magistrature. — Création d'un ministère de médecine publique. — Création d'invalides civils. — Libre-échange. — Diminution des impôts de consommation. — Révision du cadastre. — Réforme de l'impôt foncier de manière à dégrever l'agriculture. — Maintien de la paix. — Création de tribunaux d'arbitrage international.

Dans une circulaire adressée aux électeurs il disait aussi :

« C'est l'opinion, à mon sens, qui doit dicter les lois aux députés, et les députés ne doivent pas plus qu'ils ne peuvent, imposer à l'esprit public des lois que celui-ci n'exige pas ; aussi quand l'esprit public s'est prononcé, l'exécution de ses volontés doit être poursuivie avec une inébranlable énergie. »

Sur 9558 votants, Emile Corra eut 2544 voix, résultat des plus honorables.

En se basant sur les preuves de talent et d'énergie déjà données par lui, on peut espérer que Corra sera dans les premiers parmi les hommes politiques qui, dans un avenir peu éloigné, espérons-le, seront chargés de créer un régime vraiment démocratique, et de donner satisfaction à toutes les revendications sociales toujours repoussées jusqu'à ce jour.

PIERRE ET PAUL